



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Jun 2010
N° 91

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

C'est la crise, les temps sont durs, il va falloir se serrer la ceinture. Le refrain est désormais bien connu de tous. Certaines entreprises ont déjà écrit le couplet suivant en réussissant à convaincre leurs cadres de travailler plus pour gagner... autant. Ben oui, c'est la crise. Si on ne fait pas ça l'entreprise risque de fermer, alors forcément... Le gouvernement, lui, a fait passer en force sa réforme des retraites. Il va falloir travailler plus longtemps. Mais pas pour gagner plus d'argent...

Mais on le sait, la situation est particulièrement difficile, alors l'effort de tous est essentiel. De tous ? Tiens voyons un peu quelle est la notion de « rigueur » de ceux qui nous gouvernent et qui nous demandent de faire ces « efforts » ? La



France a dépensé 175 millions d'euros lors de sa présidence de l'Union européenne (6 mois seulement...). Clou du scandale : le sommet de l'Union pour la Méditerranée qui a coûté 16,6 millions d'euros dont la bagatelle de 245,772 euros pour une douche (oui, oui, vous lisez bien) pour notre omniprésident. En 2000 Jacques Chirac avait dépensé 114 millions... de moins (France Info - 28 octobre 2009). Et pour montrer mieux encore sa volonté de réduire les dépenses de l'Etat, le Ministère de la Défense s'apprête à s'offrir une piscine de 25 mètres pour un coût de... 30 millions d'euros (Nouvel Observateur - 28 mai 2010). Rien que ça !

La même semaine la presse locale nous commente les évolutions différentes de deux sociétés du même métier, oeuvrant sur un même site. Le Spirit of Britain, nouveau navire géant de la société P&O entrera en fonction au début de l'année prochaine. Son petit frère : le Spirit of France devrait ensuite le rejoindre. Un investissement de 360 millions d'euros.

La société Seafrance sera placée en redressement judiciaire et 725 suppressions d'emplois sont prévues.

Comme s'il fallait que les choses soient plus claires encore, c'est le PDG de la SNCF Guillaume Pepy lui-même qui réclame : « l'adhésion sans faille du personnel ». Ainsi donc, la SNCF se souviendrait être propriétaire à 100 % de Seafrance ? Que ne s'en souvenait-elle hier quand la gestion menée par la direction était pour le moins calamiteuse ? Quand le fonctionnement de l'entreprise s'apparentait davantage à une multitude de petits profits personnels ?

Nicolas Sarkozy, président de la République, vient en plusieurs occasions, à juste titre, de réclamer que les grandes entreprises soient citoyennes et pas seulement gestionnaires du tiroir caisse. Que cela serve d'orientation à la SNCF et qu'elle assume sa responsabilité pleine et entière dans la situation de sa filiale calaisienne. Que la SNCF nous explique, si elle le peut, pourquoi elle a laissé sa filiale se dessaisir de sa trésorerie ? Pourquoi elle a laissé la gestion de l'entreprise partir à vau-l'eau ? Pourquoi la SNCF elle-même ne fait-elle pas vivre sa filiale en y faisant passer l'ensemble de ses tracteurs routiers ?

Voilà assurément des questions qui mériteraient réponse. Sur deux des questions l'Assemblée nationale française pourrait être interpellée par Alain Boc-

quet dans le cadre d'une demande de commission d'enquête visant à déterminer la part des véhicules appartenant directement ou indirectement à la SNCF transitant par Seafrance, la part de responsabilité de la SNCF dans la déroute de sa filiale.

En agissant de la sorte l'élu contacté par Jacky Hénin entend faire comprendre que les salariés ne doivent pas payer les mauvaises décisions de leur direction, que la SNCF qui sait, quand elle en a besoin, faire appel aux financements publics, doit assumer le reclassement des salariés dont elle entend se séparer.

Des salariés qu'on prend pour des citrons qui peuvent être jetés après avoir été bien pressés. Des salariés particulièrement inquiets d'être licenciés dans une période pour le moins calamiteuse pour l'emploi.

Quant au but poursuivi par la SNCF, il est aujourd'hui évident et assumé par le propriétaire : se débarrasser au plus vite de sa filiale. Eh oui, depuis le départ nous avons raison.

Et pendant ce temps, que font Natacha Bouchart et ses acolytes ? Venez voir à Calais ça change nous disaient-ils ! On voit, silence et bouche cousue !

Comment envisager faire vivre et développer un territoire quand ceux qui le dirigent sont incapables d'agir aux côtés des salariés et de leur famille pour préserver l'emploi, défendre les salaires ? Comment prétendre vouloir assurer un développement économique, quand on est incapable d'assurer la sauvegarde du tissu économique existant ?

On pourra toujours communiquer sur la nouvelle expo YAB, aussi jolie soit-elle, elle ne parviendra pas à faire vivre les centaines de familles désormais privées d'avenir. En toute franchise, il serait préférable que le changement s'arrête.

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En

La CAC aussi

On savait qu'en mairie, et quoi qu'en dise Natacha Bouchart, le personnel est peu voire pas considéré : les cadres sont suspectés d'accointance avec l'ennemi rouge, des rapports sont demandés à ces mêmes cadres puis vérifiés par moult membres du cabinet ensuite (comme si ces mêmes cadres étaient incompetents), il n'est que rarement tenu compte des avis des techniciens pourtant spécialistes, des dossiers sont même engagés sans que les services concernés au premier chef n'aient été mis au courant. Bref, comme aime à le dire Natacha Bouchart, maintenant, c'est vachement mieux « qu'avant ». Ce qu'on savait moins c'est qu'à la CAC, ce n'est pas mieux. « Vous êtes juste là pour apposer votre signature en bas des documents » a-t-on entendu un grand chef dire à l'un de ses cadres. Ça, y a pas

à dire, ils s'y connaissent sacrément en terme de management du personnel. Philippe Blet a supprimé les cours d'anglais mais il devrait peut-être envoyer ses grands chefs en stage au CNFPT. On en a trouvé deux qui conviendraient bien à la situation : « Conduire et animer une équipe » et « Dynamiser et motiver une équipe ».

Toujours pas de tonte

Et la jungle continue de pousser inexorablement au pied des immeubles de l'OPHLM. Ben oui, la direction de l'OP n'a toujours pas relancé le marché d'appel d'offres pour ce service... A franchement parler cela donne une image déplorable des abords et des logements... Mais les locataires eux continuent d'être prélevés tous les mois de la somme nécessaire... pour l'entretien des espaces verts... On se demande ce qu'ils vont faire de l'argent...

On y pense



Le jeudi 24 juin, nouvelle journée de mobilisation contre la réforme des retraites. Alors dès maintenant on se mobilise et on incite un maximum de personnes à venir défiler...

Sauf si on tient absolument à travailler jusqu'à 70 ans...



L'inventeur du CCAS

Ca y est, le CCAS - ou plutôt son directeur militaire - vient encore de reprendre une idée de l'ancienne municipalité, sans pour autant lui en accorder la paternité. Il vient en effet d'"inventer" la mise à disposition durant l'été, de personnel destiné à aider les personnes en difficultés. Quelle trouvaille ! Cela faisait des années et des années que le CCAS avait lancé les "petits coups de main à domicile" et plus particulièrement l'été, en assurant d'ailleurs des visites régulières aux personnes dont la famille est absente et en rendant compte à ladite famille. Entre autres.

Autre idée : sortir le chien par exemple. Mais quelle initiative ! L'ancienne municipalité a fait ça pendant des années, le vice-président du CCAS - car il y en avait un à l'époque, en tous cas un vice-président qui vice-présidait - tenait beaucoup, comme toute l'équipe, à assurer la tranquillité et la sûreté des personnes âgées mais aussi des handicapés. Mais au fait n'est-ce pas monsieur le directeur-militaire (ou militant?) qui a récemment affirmé que le CCAS avait auparavant négligé les handicapés ?

Alors, qui a donc créé le service des transports aux handicapés (SATAPH) ? Qui a mis en place les

animations, leur a permis l'accès à un certain nombre de lieux ? Qui encore a créé la baignade (gratuite) aux handicapés grâce au Tiralo et fait labelliser la plage dans ce sens ? Et je passe outre l'accessibilité de différents sites (boulevards aménagés... ce qui faisait dire à une association de personnes à mobilité réduite, au lendemain des municipales de 2008, que Calais était une des villes où l'accès des handicapés était le meilleur... Natacha Bouchart peut toujours faire des gorges chaudes avec le nouvel ascenseur qui permet d'accéder en mairie... Beaucoup d'autres choses avaient été faites auparavant... Ne lui en déplaise...). Qui a organisé les baptêmes de l'air pour cette catégorie de population, monsieur l'aviateur ? Et on pourrait ainsi continuer longtemps.

Réponse : c'est sûrement les nouveaux qui ont pris l'habitude de s'attribuer les réalisations des « autres ». Ce doit être monsieur le directeur, véritable pionnier de l'aviation version brassage d'air ou planeur. Mais sûrement pas la gauche, et puis quoi encore ? Allez pour un peu dans la prochaine interview il prétendra avoir inventé... les personnes âgées.

CRUFC : une vrai claque !

Ainsi donc, ce que nous avons écrit depuis de nombreux mois sur le CRUF était vrai ! Il semble même que la chambre civile du Tribunal de Grande Instance de Boulogne-sur-Mer aille plus loin : « *incompétence de ses dirigeants, comptabilité obscure, salaires trop importants, dissensions trop importantes entre les deux présidents...* », résultat des courses : la liquidation judiciaire du club amateur qui aura le plus fait rêver la France en démontrant sur le terrain que le pot de terre peut parfois bousculer les pots de fer.

Quelle tristesse pour tous ces jeunes amoureux du football, éducateurs passionnés, anciens joueurs, Calaisiennes et Calaisiens attachés à une aventure qui donna son nom au nouveau stade.

Pourtant, tout pouvait être différent. Il eut simplement fallu que Pascal Joly et Christophe Pollet se parlent, qu'ils établissent ensemble un budget prévisionnel à moyen et long terme permettant de faire vivre le club tout en résorbant les dettes. Après tout, vivre avec ce que l'on a et pas avec ce que l'on voudrait avoir, n'est-ce pas ce que l'on demande à chacun d'entre nous ? Ils n'ont pas su le faire, ou peut-être (ce sera notre interprétation) n'ont-ils pas pu le faire ? En effet, devant cette désastreuse réalité, il est un nom que personne n'ose prononcer et qui pourrait être le principal responsable. Jean-Marc Puisseuseau, ancien président du CRUFC, celui-là même qui a toujours promis l'arrivée de nombreux sponsors que l'on

attend toujours, celui qui de nouveau a fait basculer les comptes du CRUFC dans le rouge pour en arriver à la situation présente. Qui a voulu le licenciement de Jean-Jacques Allais (avec ce coût exorbitant) ? Qui a voulu licencier Sylvain Jorre (de nouveau pour un coût important) ? Qui a voulu recruter des joueurs, qui n'ont jamais joué, à des salaires énormes ? Qui a recruté le sieur Desfachelles pour la catastrophe que l'on connaît ? Si personne n'ose le dire, nous nous l'affirmons ! Et que dire de la nomination de Pascal Joly, directeur des ressources humaines de la chambre de commerce et d'industrie de Calais et lié au précédent par un lien évident de subordination directe ! Tout décider sans rien assumer, ça lui va bien !

Jeu de l'oie, jeu de dupes

Défendre l'action économique est une chose, se substituer à la communauté d'agglomération en est une autre, mais prendre conseil auprès de son mentor préféré M. Demassieux serait risible s'il n'y avait pas de lourdes conséquences sur les impôts locaux ! Eh oui, Mme le Maire agit ainsi et n'est pourtant pas sans connaître les capacités de son directeur de cabinet dans le domaine économique !

Demandez-lui donc (à elle comme à lui !), lorsqu'il était député, quelle fut sa principale action pour

promouvoir économiquement le Calais ? Pour ceux qui l'auraient oublié, M. Demassieux ne trouva rien de mieux que de créer un jeu de l'oie dédié à la vie locale. Des centaines de boîtes de jeux furent ainsi fabriquées... Combien ont-elles été mises réellement en vente ? Aucune !

Et qui a finalement réglé la facture d'un tel fiasco ? Bien sûr, là aussi, en grande partie le contribuable !

Nous reviendrons sur ces errements en temps opportun !

Ça m'gratte

A soif

Durant tout l'été (jusqu'au 7 novembre) la Cité internationale de la dentelle et de la mode vous propose un voyage dans le temps qui vous permettra de découvrir des modèles réalisés par de grands couturiers, créateurs et lingiers, un zoom sur la lingerie et la dentelle dans la production cinématographique américaine des années cinquante ou encore l'évolution de la lingerie depuis les années 1980 jusqu'aux tendances actuelles par le biais d'œuvres artistiques contemporaines. Cette expo, intitulée « Esprit lingerie », était inaugurée la semaine passée. Et a attiré du monde puisque pas moins de 350 personnes étaient présentes. Des invités qui se sont trouvés bien dépourvus quand le pot de l'amitié fut venu puisqu'il n'y avait pas à boire pour tout le monde : manifestement on ne s'attendait pas à une telle affluence. Il faut dire, à leur décharge, que compte-tenu de l'insuccès de l'inauguration de « Vivants » (une cinquantaine de personnes seulement), ils ne s'attendaient sans doute pas à ce que la dentelle attire plus de monde... A moins que tout simplement la « simplicité » du buffet s'expliquait par... l'absence de Natacha Bouchart... La culture, c'est décidément pas son truc... Et la Cité de la Dentelle encore moins...

Syndrome de Furiani

Pour ceux qui ne s'en souviendraient plus, le 5 mai 1992 une tribune installée provisoirement au stade de Furiani à Bastia en Corse s'écroulait, entraînant dans sa chute les centaines de spectateurs qui y étaient installés. Malheureusement, de nombreux morts et non moins nombreux blessés furent à dénombrer. Evidemment une enquête en vue de déterminer les responsabilités fut menée qui démontra que les uns et les autres (détenteurs de responsabilités) avaient été pour le moins conciliants avec la sécurité. Des condamnations furent ensuite prononcées contre de multiples responsables de services administratifs.

La réaction à ces condamnations fut que systématiquement derrière ce jugement et durant de nombreuses années, les responsables administratifs refusèrent de donner leur aval pour les questions de sécurité, laissant aux seuls maires le soin d'assumer. On appelle encore cela aujourd'hui le « syndrome de Furiani ».

Le préfet du Pas-de-Calais semble en être atteint qui vient de décider qu'on ne pourrait pas construire sur un terrain de Blériot-Plage : trop dangereux, surtout après Xynthia. Seul problème, c'est que si ce terrain ne peut être constructible, que va-t-on faire pour toutes les habitations déjà construites plus prêt encore de la mer ? Plus grave, va-t-on devoir raser le front de mer de Calais ? Vite monsieur le Préfet, éclairez-nous.